

00000862

20 JUL 2026

DECISION N° _____/D/MINADER/CAB du _____
Portant désignation du Coordonnateur du Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes
Agriculteurs et des Personnes Vulnérables (PAIJA) au Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL,

- Vu** la Constitution ;
Vu le Décret N°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le décret N°2000/287 du 12 octobre 2000 ;
Vu le Décret N° 2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de développement ;
Vu la Décision N° 00026/MINADER /CAB du 17 février 2020 portant restructuration des Projets et Programmes relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, financés exclusivement par le BIP et le FODECC ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1 : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, désigné coordonnateur du Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs et des Personnes Vulnérables (PAIJA) :

Monsieur BOMBA OTTOU Luc, Ingénieur d'Agriculture, Matricule 0571856M en remplacement du Monsieur DAHIROU.

Article 2 : l'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**



GABRIEL MBAIROBE

DECISION N° **00000652** /D/MINADER/CAB du **14 JUL 2026**

Portant désignation du Coordonnateur du Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF CAJOU).

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT
RURAL,**

- Vu** la Constitution ;
 - Vu** le Décret N°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le décret N°2000/287 du 12 octobre 2000 ;
 - Vu** le Décret N° 2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
 - Vu** le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
 - Vu** le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 - Vu** le Décret N°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de développement ;
 - Vu** la Décision N° 00026/MINADER /CAB du 17 février 2020 portant restructuration des Projets et Programmes relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, financés exclusivement par le BIP et le FODECC ;
- Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1 : Est pour compter de la date de signature de la présente décision, désigné coordonnateur du Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF CAJOU) :

Monsieur **HAMAN DAWAY Raymond**, Ingénieur d'Agriculture, Matricule 0551553P, en remplacement de Monsieur **SOUMBA Georges**.

Article 2 : l'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**



GABRIEL MBAIROBE